

Occitanie

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2016, dresse le bilan de la situation de chaque région.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des couples. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://www.agence-biomedecine.fr/annexes/bilan2017/accueil.htm>); figures AMP 1 à 2, 5 à 7, 11 à 12, 16 et tableau AMP99. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Un atlas de l'offre de soin en AMP a été réalisé et a été mis en ligne sur le site de l'Agence (http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/atlas_amp_fr2015.pdf). Il utilise les données 2011 du PMSI et permet d'analyser l'accès à l'AMP des femmes domiciliées dans les régions et les flux des patients entre les régions.

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux de patients entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2016-2021 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh. Le plan prévoit en particulier d'atteindre l'autosuffisance nationale en don d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer 2014-2019. Dans ce cadre, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient, ces fiches régionales.

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2018.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2016 a été figée le 4 avril 2018.

En 2016, 102 centres clinico-biologiques et 90 laboratoires ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP. Parmi ces centres, un centre clinico-biologique (centre d'AMP du CHRU de Rennes) n'a transmis que partiellement ses données d'activité: seule l'activité de ponctions en vue de don d'ovocytes a pu être intégrée. Concernant l'activité de don d'ovocytes, les données de deux centres (centre hospitalier des 4 villes (site de Saint Cloud); CHU Amiens Salouel) sont intégrées bien qu'incomplètes.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du PMSI : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2016 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées.

Description des indicateurs***Organisation territoriale de l'offre de soins***

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2016.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2016 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Occitanie et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Occitanie sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des patients en AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance du nombre de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas toujours aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi par l'Agence est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à développer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer III prévoit la prise en compte de nouveaux besoins dans son action 8.1 en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.

Languedoc Roussillon**Les centres**

La région Languedoc-Roussillon compte 4 centres clinico-biologiques d'AMP et 3 laboratoires ne pratiquant que l'insémination artificielle tous actifs en 2016 (tableau AMP2).

Le nombre de centres clinico-biologiques d'AMP en Languedoc-Roussillon rapporté à la population des femmes en âge de procréer était identique à la moyenne nationale (0,9 centres pour 100 000 femmes) ainsi que le nombre de laboratoires d'insémination (1,7 pour 100 000 femmes en âge de procréer).

Sa population de femmes en âge de procréer représente 4,0% des femmes en âge de procréer de la population nationale (tableau AMP1).

L'activité

La région Languedoc-Roussillon comportait une offre incomplète, puisqu'en 2016 l'activité d'accueil d'embryons n'était pas disponible au sein de la région. Par ailleurs, la région accueille un centre de diagnostic préimplantatoire à Montpellier.

La répartition en âge des femmes prises en charge en fécondation in vitro était différente de celle décrite au niveau national : les femmes étaient plus jeunes (22% vs. 19% pour les femmes de moins de trente ans) (tableau AMP7).

L'activité d'insémination rapportée au nombre de femmes en âge de procréer de la région était nettement inférieure à la moyenne nationale (18.6 contre 42.8), alors que l'activité de FIV (avec ou sans ICSI) était proche de la moyenne nationale (49.6 contre 52.5). Les activités d'AMP à partir de don de gamètes étaient inférieures à la moyenne nationale : 1.05 contre 2.5 pour les inséminations, 0.46 contre 0.88 pour les FIV avec don de spermatozoïdes et 0.35 contre 0.79 pour les FIV avec don d'ovocytes) (Tableau AMP5).

Midi-Pyrénées**Les centres**

La région Midi-Pyrénées comptait 2 centres clinico-biologiques d'AMP et 5 laboratoires ne pratiquant que l'insémination artificielle, actifs en 2016 (tableau AMP2). Les 2 seuls centres clinico-biologiques de la région sont situés dans la ville de Toulouse.

Le nombre de centres clinico-biologiques d'AMP en Midi-Pyrénées rapporté à la population des femmes en âge de procréer était inférieur à la moyenne nationale (0,4 centres pour 100 000 femmes vs. 0,9), ainsi que le nombre de laboratoires d'insémination (1,4 pour 100 000 femmes en âge de procréer vs. 1,7 au niveau national).

Sa population de femmes en âge de procréer représente 4,4% des femmes en âge de procréer de la population nationale (tableau AMP1).

L'activité

La région Midi-Pyrénées comportait une offre diversifiée. En 2016, l'ensemble des activités d'AMP disponibles au niveau national était proposé dans la région. Au sein du centre clinico-biologique d'AMP de statut privé, l'association IFREARES assurait également une activité de don de gamètes.

L'activité des centres rapportée au nombre de femmes en âge de procréer de la région était inférieure à la moyenne nationale pour l'ensemble des activités d'AMP : les inséminations en intraconjugal (25.2 contre 42.8 pour 10 000 femmes), les FIV (35.5 contre 52.5). Les inséminations avec don de spermatozoïdes (1.6 contre 2.5), pour la FIV avec don de sperme (0.77 contre 0.88) et la FIV avec don d'ovocytes (0.49 contre 0.79) (Tableau AMP5).

COMMENTAIRES : Occitanie

La répartition en âge des femmes prises en charge en fécondation in vitro était différente de celle observée au niveau national (tableau AMP7): les femmes de moins de 30 ans étaient moins nombreuses (14% contre 19%) et les femmes entre de 35 à 39 ans plus représentées (39,5% contre 33%).

Région Occitanie

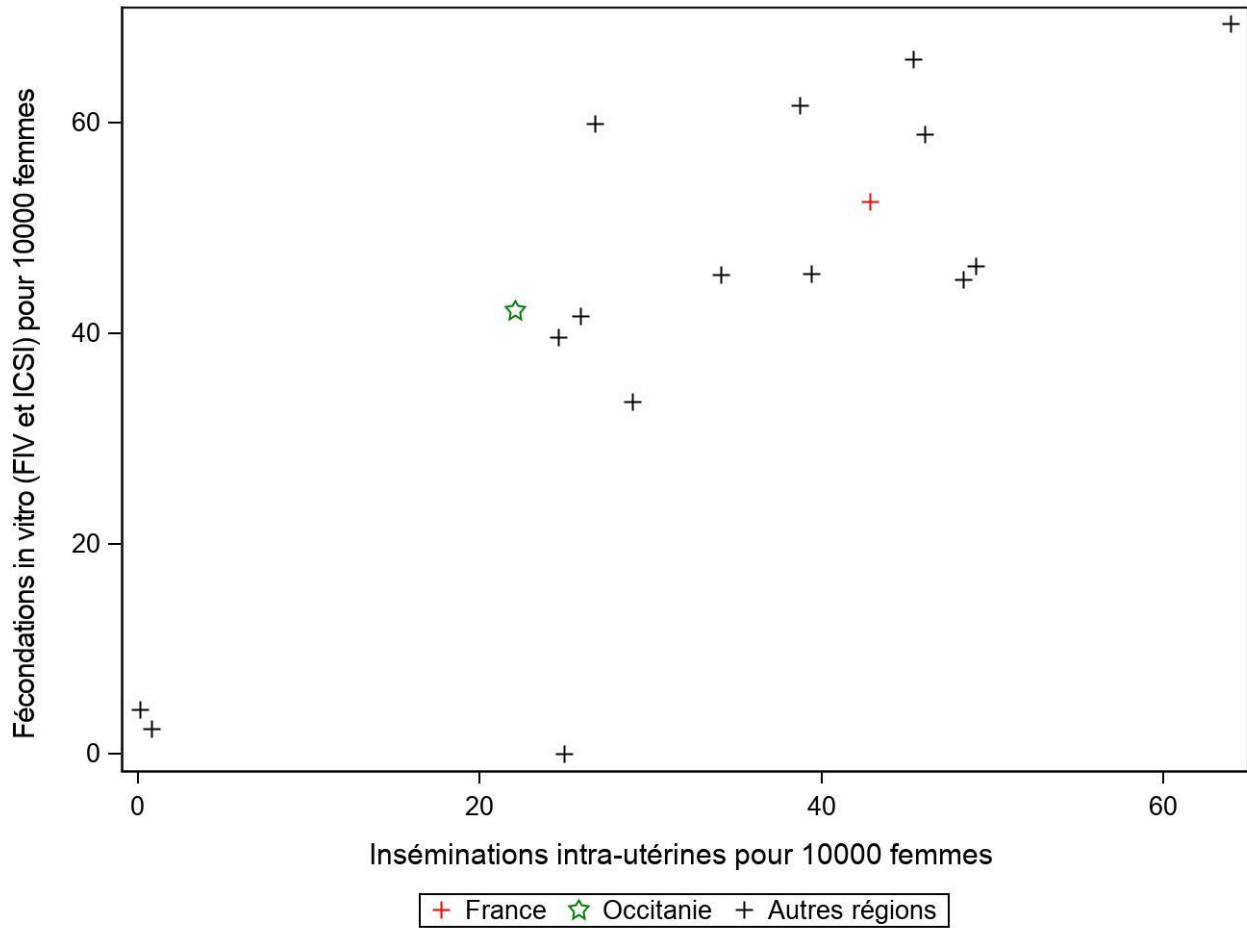
Les flux

88.5% des femmes prises en charge pour FIV dans les centres de la région étaient domiciliées dans la région. (Tableau AMP12).

91% des femmes de la région prise en charge en FIV l'étaient dans un centre de la région (Tableau AMP13).

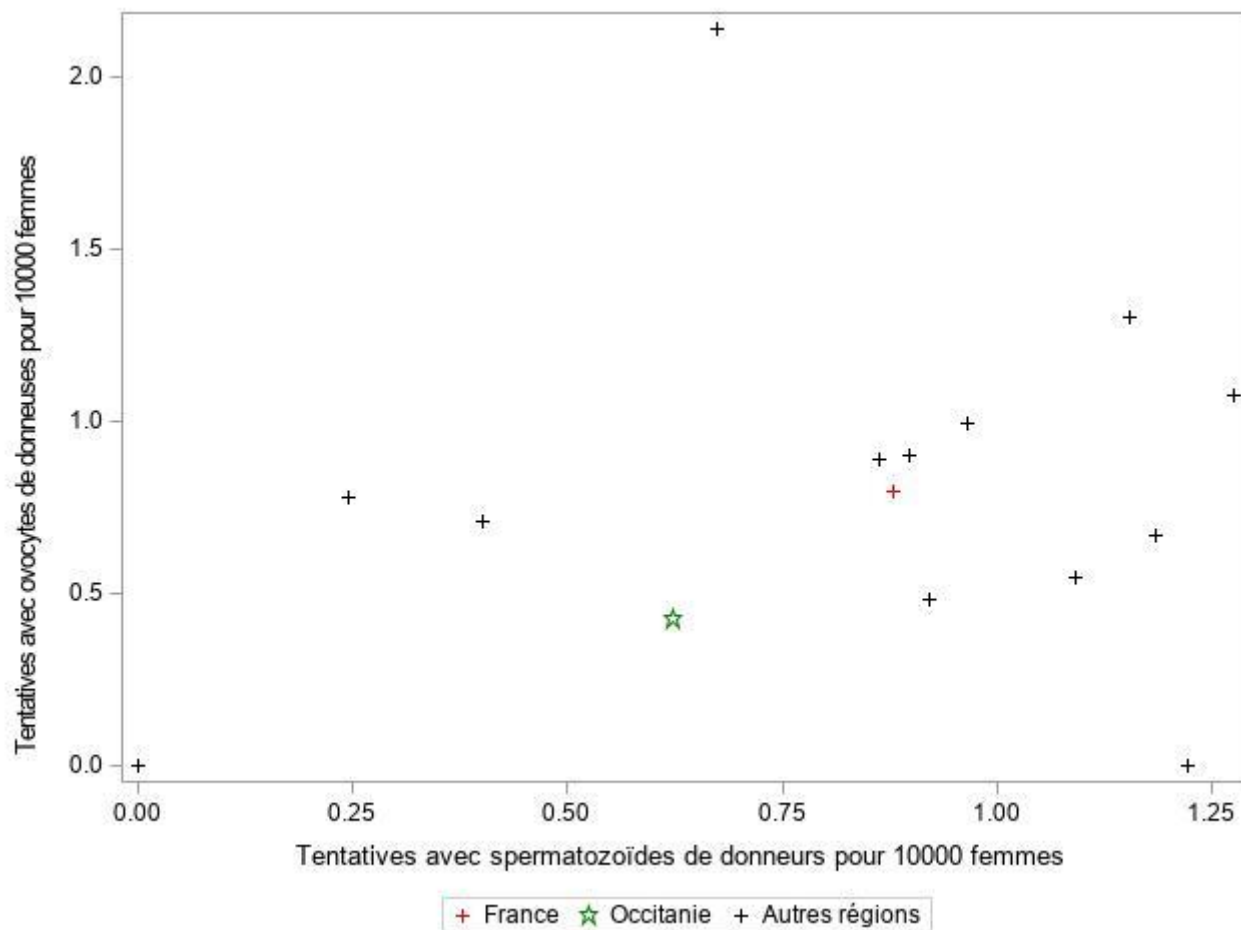
En conclusion, le nombre de centres et leur répartition au sein de la région étaient satisfaisants pour le Languedoc Roussillon mais inférieurs à la moyenne nationale pour Midi-Pyrénées. Tous les types d'activité étaient proposés dans la région. Les activités d'insémination et de FIV avec ou sans don de gamètes étaient très inférieures à la moyenne nationale en Midi-Pyrénées et les activités d'AMP avec don de gamètes, étaient aussi inférieures à la moyenne nationale en Languedoc-Roussillon.

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2016

Lieu	Nombre de femmes en âge de procréer	% national	% régional
France	11 556 470	100,0%	.
Occitanie	964 528	8,3%	100%
-Languedoc-Roussillon	458 695	4,0%	47,6%
-Midi-Pyrénées	505 833	4,4%	52,4%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2016 par centre

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral**
Languedoc-Roussillon	1102B	CARCASSONNE	LBM BIO D'OC CARCASSONNE JAURES	X						
	3001_3001	NIMES	CHU DE NIMES HOPITAL CAREMEAU / CHU DE NIMES HOPITAL CAREMEAU	X	X					
	3005B	NIMES	LBM UNIBIO NIMES JEAN JAURES	X						
	3401_3401	MONTPELLIER	HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE / HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE	X	X	X	X		X	
	3403B	BEZIERS	LBM LABOSUD OC BIOLOGIE	X						

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral**
Midi-Pyrénées	3404_3404	MONTPELLIER	POLYCLINIQUE ST ROCH / LBM LABOSUD	X	X					X
	6602_6603	PERPIGNAN	CLINIQUE SAINT PIERRE / LBM LABO CENTRE PERPIGNAN JEAN GALLIA	X	X				X	
	1201B	RODEZ	LBM CAYROU GORSE BOURJEILI	X						
	3101_3101	TOULOUSE	HOPITAUX MERE ET ENFANTS / HOPITAUX MERE ET ENFANTS	X	X	X	X	X	X	X
	3102_3102	TOULOUSE	IFREARES / IFREARES			X	X			
	3104B	TOULOUSE	LBM CEDIBIO UNILABS	X						
	3104_3103	TOULOUSE	CLINIQUE CAPIO SAINT JEAN LANGUEDOC / LBM LABOSUD GARONNE CLINIQUE ST JEAN	X	X				X	X
	6501B	TARBES	LBM TOP BIO	X						
	8101B	CASTRES	LBM CERBALLIANCE CASTRES ARIBAT	X						
	8201B	MONTAUBAN	LBM BIO FUSION	X						

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2016

** L'activité 2016 en contexte viral des laboratoires d'insémination n'a pas été colligée

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2016

				Intraconjugale			
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*
Languedoc-Roussillon	1102B	CARCASSONNE	LBM BIO D'OC CARCASSONNE JAURES	47	.	.	.
	3001_3001	NIMES	CHU DE NIMES HOPITAL CAREMEAU / CHU DE NIMES HOPITAL CAREMEAU	164	169	251	198
	3005B	NIMES	LBM UNIBIO NIMES JEAN JAURES	50	.	.	.
	3401_3401	MONTPELLIER	HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE / HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE	133	123	373	361
	3403B	BEZIERS	LBM LABOSUD OC BIOLOGIE	97	.	.	.
	3404_3404	MONTPELLIER	POLYCLINIQUE ST ROCH / LBM LABOSUD	277	337	711	510
	6602_6603	PERPIGNAN	CLINIQUE SAINT PIERRE / LBM LABO CENTRE PERPIGNAN JEAN GALLIA	86	151	162	88

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale			
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC
Midi-Pyrénées	1201B	RODEZ	LBM CAYROU GORSE BOURJEILI	7	.	.	.
	3101_3101	TOULOUSE	HOPITAUX MERE ET ENFANTS / HOPITAUX MERE ET ENFANTS	441	196	638	318
	3102_3102	TOULOUSE	IFREARES / IFREARES	0	.	.	.
	3104B	TOULOUSE	LBM CEDIBIO UNILABS	535	.	.	.
	3104_3103	TOULOUSE	CLINIQUE CAPIO SAINT JEAN LANGUEDOC / LBM LABOSUD GARONNE CLINIQUE ST JEAN	85	267	692	379
	6501B	TARBES	LBM TOP BIO	66	.	.	.
	8101B	CASTRES	LBM CERBALLIANCE CASTRES ARIBAT	107	.	.	.
	8201B	MONTAUBAN	LBM BIO FUSION	36	.	.	.
Total Région Occitanie				2131	1243	2827	1854

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2016

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives [1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2016

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI	TEC	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*		
Languedoc-Roussillon	1102B	CARCASSONNE	LBM BIO D'OC CARCASSONNE JAURES	0	
	3001_3001	NIMES	CHU DE NIMES HOPITAL CAREMEAU / CHU DE NIMES HOPITAL CAREMEAU	5	.	4	2	.	.	0
	3005B	NIMES	LBM UNIBIO NIMES JEAN JAURES	0
	3401_3401	MONTPELLIER	HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE / HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE	42	0	11	8	16	3	0
	3403B	BEZIERS	LBM LABOSUD OC BIOLOGIE	0
	3404_3404	MONTPELLIER	POLYCLINIQUE ST ROCH / LBM LABOSUD	0	0	3	3	.	.	0
	6602_6603	PERPIGNAN	CLINIQUE SAINT PIERRE / LBM LABO CENTRE PERPIGNAN JEAN GALLIA	1	3	.	1	.	.	0

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI	TEC	TEC
Midi-Pyrénées	1201B	RODEZ	LBM CAYROU GORSE BOURJEILI	0	
	3101_3101	TOULOUSE	HOPITAUX MERE ET ENFANTS / HOPITAUX MERE ET ENFANTS	76	.	12	6	8	.	5
	3102_3102	TOULOUSE	IFREARES / IFREARES	0
	3104B	TOULOUSE	LBM CEDIBIO UNILABS	0
	3104_3103	TOULOUSE	CLINIQUE CAPIO SAINT JEAN LANGUEDOC / LBM LABOSUD GARONNE CLINIQUE ST JEAN	4	1	26	6	17	8	0
	6501B	TARBES	LBM TOP BIO	0
	8101B	CASTRES	LBM CERBALLIANCE CASTRES ARIBAT	0
	8201B	MONTAUBAN	LBM BIO FUSION	0
Total Région Occitanie				128	4	56	26	41	11	5

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2016

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2016

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Occitanie	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
Origine des gamètes	Technique				
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	42.83	22.09	18.62	25.25
	FIV hors ICSI	17.23	12.89	17.00	9.15
	ICSI	35.24	29.31	32.64	26.29
	TEC	27.42	19.22	25.22	13.78
Don de sperme	Insémination intra-utérine	2.48	1.33	1.05	1.58
	FIV hors ICSI	0.13	0.04	0.07	0.02
	ICSI	0.75	0.58	0.39	0.75
	TEC	0.44	0.27	0.31	0.24
	Insémination intra-cervicale	0.00	0.00	0.00	0.00
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.04	.	.	.
	ICSI	0.75	0.43	0.35	0.49
	TEC	0.33	0.11	0.07	0.16
Accueil d'embryons	TEC	0.13	0.05	0.00	0.10

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2016

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	49498	5688	100%	100%
		FIV hors ICSI	19913	3847	100%	100%
		ICSI	40722	7853	100%	100%
		TEC	31693	6030	100%	100%
	Occitanie	Insémination intra-utérine	2131	312	4,31%	5,49%
		FIV hors ICSI	1243	263	6,24%	6,84%
		ICSI	2827	573	6,94%	7,30%
		TEC	1854	389	5,85%	6,45%
	-Languedoc-Roussillon	Insémination intra-utérine	854	122	1,73%	2,14%
		FIV hors ICSI	780	174	3,92%	4,52%
		ICSI	1497	344	3,68%	4,38%
		TEC	1157	262	3,65%	4,34%
	-Midi-Pyrénées	Insémination intra-utérine	1277	190	2,58%	3,34%
		FIV hors ICSI	463	89	2,33%	2,31%
		ICSI	1330	229	3,27%	2,92%
		TEC	697	127	2,20%	2,11%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	2870	590	100%	100%
		FIV hors ICSI	145	28	100%	100%
		ICSI	872	208	100%	100%
		TEC	510	109	100%	100%
		Insémination intra-cervicale	0	0	100%	100%
	Occitanie	Insémination intra-utérine	128	33	4,46%	5,59%
		FIV hors ICSI	4	1	2,76%	3,57%
		ICSI	56	12	6,42%	5,77%
		TEC	26	5	5,10%	4,59%
		Insémination intra-cervicale	0	0	.	.
	-Languedoc-Roussillon	Insémination intra-utérine	48	10	1,67%	1,69%
		FIV hors ICSI	3	.	2,07%	.
		ICSI	18	2	2,06%	0,96%
		TEC	14	1	2,75%	0,92%
		Insémination intra-cervicale	0	0	.	.
	-Midi-Pyrénées	Insémination intra-utérine	80	23	2,79%	3,90%
		FIV hors ICSI	1	1	0,69%	3,57%
		ICSI	38	10	4,36%	4,81%
		TEC	12	4	2,35%	3,67%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
		Insémination intra-cervicale	0	0	.	.
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	50	13	100%	100%
		ICSI	872	159	100%	100%
		TEC	381	59	100%	100%
	Occitanie	ICSI	41	5	4,70%	3,14%
		TEC	11	1	2,89%	1,69%
	-Languedoc-Roussillon	ICSI	16	4	1,83%	2,52%
		TEC	3	0	0,79%	0,00%
	-Midi-Pyrénées	ICSI	25	1	2,87%	0,63%
		TEC	8	1	2,10%	1,69%
	Accueil d'embryons	France	TEC	154	25	100%
Occitanie		TEC	5	2	3,25%	8,00%
-Languedoc-Roussillon		TEC	0	0	0,00%	0,00%
-Midi-Pyrénées		TEC	5	2	3,25%	8,00%

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2016

		France	Occitanie	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	18,6%	18,5%	22,0%	14,1%
	30-34 ans	33,3%	33,6%	34,4%	32,7%
	35-37 ans	21,4%	21,9%	19,7%	24,7%
	38-39 ans	12,0%	12,9%	11,4%	14,8%
	>=40 ans	14,4%	13,0%	12,5%	13,7%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,8%	70,1%	66,2%	75,0%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	25,1%	17,8%	30,1%	2,4%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	1,6%	1,4%	1,0%	2,0%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	1,4%	0,9%	0,6%	1,3%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,2%	0,1%	0,0%	0,2%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,3%	0,1%	0,1%	0,2%
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	1,3%	0,5%	0,2%	0,8%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2016

		2014	2015	2016	
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	242	255	363
		Occitanie	22	18	26
		-Languedoc-Roussillon	11	11	8
		-Midi-Pyrénées	11	7	18
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	2450	2382	1760
		Occitanie	182	154	130
		-Languedoc-Roussillon	76	54	51
		-Midi-Pyrénées	106	100	79

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2014	2015	2016	
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	500	540	746
		Occitanie	28	24	30
		-Languedoc-Roussillon	12	9	15
		-Midi-Pyrénées	16	15	15
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	871	801	931
		Occitanie	63	28	54
		-Languedoc-Roussillon	27	14	38
		-Midi-Pyrénées	36	14	16
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	861	818	968
		Occitanie	46	40	39
		-Languedoc-Roussillon	9	9	16
		-Midi-Pyrénées	37	31	23
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	131	137	142
		Occitanie	6	3	5
		-Languedoc-Roussillon	0	0	0
		-Midi-Pyrénées	6	3	5
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	138	128	138
		Occitanie	6	3	5
		-Languedoc-Roussillon	0	0	0
		-Midi-Pyrénées	6	3	5

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2016

		France	Occitanie	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	4727	420	177	243
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	53545	6632	2883	3749
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	1323	80	42	38
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	3292	201	100	101
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	124	1	0	1
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	637	5	0	5
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	299	21	6	15
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	2845	138	32	106

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2016

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	160442	71.7	29620	13.2	33774	15.1	223836	100
	Couples	53947	72.5	9447	12.7	10993	14.8	74387	100
Occitanie	Embryons	10386	78.2	1787	13.5	1108	8.3	13281	100
	Couples	3553	77.2	679	14.7	372	8.1	4604	100
-Languedoc-Roussillon	Embryons	6459	82.5	667	8.5	703	9.0	7829	100
	Couples	2089	82.5	230	9.1	214	8.4	2533	100
-Midi-Pyrénées	Embryons	3927	72.0	1120	20.5	405	7.4	5452	100
	Couples	1464	70.7	449	21.7	158	7.6	2071	100

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2016

	Occitanie	Moyenne des régions
Flux entrants*	16,0%	9,8%
Flux sortants**	13,5%	38,6%

* Part des femmes résidant hors de la région Occitanie parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Occitanie

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Occitanie parmi les femmes résidant en Occitanie

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2016 dans la région Occitanie pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes	Femmes hospitalisées en Occitanie	Femmes hospitalisées en	
		Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
	%	%	%
Languedoc-Roussillon	48.23	78.17	3.75
Midi-Pyrénées	40.23	5.00	92.57
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5.11	8.56	.
Rhône-Alpes	2.32	3.83	0.07
Aquitaine	1.20	0.51	2.22
Limousin	0.47	0.33	0.69
Ile-de-France	0.47	0.75	0.07
Hors France	0.31	0.37	0.21
Corse	0.28	0.47	.
Auvergne	0.28	0.33	0.21
Poitou-Charentes	0.20	0.33	.
Haute-Normandie	0.14	0.23	.
Bretagne	0.14	0.23	.
Pays de la Loire	0.14	0.23	.
Bourgogne	0.08	0.14	.
Nord - Pas-de-Calais	0.08	0.14	.
Picardie	0.06	.	0.14
Guadeloupe	0.06	0.09	.
La Réunion	0.06	0.09	.
Mayotte	0.03	.	0.07
Alsace	0.03	0.05	.
Lorraine	0.03	0.05	.
Franche-Comté	0.03	0.05	.
Territoire Outre-Mer	0.03	0.05	.
Total	100.00	100.00	100.00

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Occitanie ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2016.

Région d'hospitalisation	Femmes résidant en Occitanie	Femmes résidant en	
		Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
	%	%	%
Languedoc-Roussillon	51.24	90.72	6.57
Midi-Pyrénées	39.95	2.93	81.83
Aquitaine	3.77	0.05	7.98
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2.36	4.18	0.31
Ile-de-France	1.04	0.65	1.47
Auvergne	0.49	0.71	0.25
Limousin	0.37	.	0.80
Pays de la Loire	0.23	.	0.49
Rhône-Alpes	0.17	0.33	.
Alsace	0.14	0.16	0.12
Haute-Normandie	0.09	0.16	.
Bretagne	0.03	.	0.06
Champagne-Ardenne	0.03	.	0.06
Lorraine	0.03	.	0.06
Picardie	0.03	0.05	.
La Réunion	0.03	0.05	.
Total	100.00	100.00	100.00